

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024

VILLABÉ

Sortir les poubelles et les encombrants la veille de la collecte à partir de 18h.
Les collectes seront effectuées tous les jours fériés 2024.

SECTEUR 1 Écoles, administrations, commerces + grands collectifs situés :

10 chemin des Bas Cornus, 1-2-12-13 allée du Val Luisant, 67 chemin d'Ambreville, 2 passage Aldébaran, 2 et 4 avenue Cassiopée, rue Centaure, chemin de la Petite Nacelle, 4 place Roland-Vincent, 8/10 route de Villoison, 16 rue Jean-Jaurès

SECTEUR 2 Toutes habitations en dehors du secteur 1



Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la borne (50L max)



Déposer les emballages vides et papiers, en VRAC, dans la poubelle ou la borne, sans les mettre à l'intérieur d'un sac



Uniquement les pots, bocaux et bouteilles en verre

SECTEUR 1

Lundi & Jeudi

Mardi

Bornes d'apport volontaire

SECTEUR 2

Jeudi



Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...



10 sacs papier max. + 5 fagots ficelés < 1,20 m
ou 1 poubelle + 5 fagots ficelés < 1,20 m



Trouver une déchèterie ?
dechets.grandparissud.fr

Sur RDV au numéro vert

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

Collecte réservée aux habitations

Lundi

du 11 mars au 9 décembre

🌲 Sapin de Noël

sans sac et non floqué

8 et 22 janvier

La collecte déchets verts est réservée à l'habitat pavillonnaire

SIREDOM

01 69 74 23 50

Conditions d'accès et horaires :
www.siredom.com

UNE QUESTION ?

services.urbains@grandparissud.fr

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

UN DOUTE SUR
LES CONSIGNES DE TRI ?
dechets.grandparissud.fr



VOTRE POUBELLE EST CASSÉE
OU SA TAILLE N'EST PAS ADAPTÉE ?

Étudions ensemble vos besoins.
Remplissez le formulaire sur
dechets.grandparissud.fr



RETROUVEZ
VOS INFOS PERSONNALISÉES
AVEC VOTRE ADRESSE



Ordures ménagères

Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la borne (50L max)



Les restes de repas

Produits à usage unique

Verres et vaisselle cassés

Autres déchets divers non recyclables

Emballages & papiers



Déposer les emballages vides et papiers, en VRAC, dans la poubelle ou la borne, sans les mettre à l'intérieur d'un sac



Les emballages en plastique

Les emballages en métal

Les emballages en carton (pliés et/ou découpés)

Les papiers, journaux et magazines



Verre

Mettre le verre en VRAC sans sac, sans bouchon ni couvercle, à l'intérieur des bornes d'apport volontaire dédiées



Bouteilles, pots, bocaux, flacons... en verre



Encombrants

Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...



Objets dits volumineux inférieurs à 2 m de long et 30 kg - Le mobilier doit être démonté.



Déchets verts

Pas de terre, gravats, souches, pots en terre ou en plastique, ni de sacs plastique



Fagots

Fleurs, tontes, feuilles

Déchèteries



Trouver une déchèterie ?
dechets.grandparissud.fr



Objets volumineux, déchets végétaux, cartons, appareils électriques et électroniques, déchets dangereux, déchets de travaux, sanitaires, bouteilles de gaz, extincteurs, huiles de vidange, batteries...

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

PLUS D'INFOS SUR dechets.grandparissud.fr